



FANAF 2016 – Abidjan, 17 février 2016

Mohamed BAH

Directeur Général Délégué – SUNU Participations



Agenda

- 1. Liste et détail des placements prévus et autorisés par le code CIMA
- 2. Etat des lieux des placements 2014
- 3. Difficultés actuelles en matière de placement en Zone CIMA
- 4. Autoriser les placements en dehors de la Zone CIMA, pourquoi?
- 5. Autoriser les placements en dehors de la Zone CIMA, comment?



Liste et détail des placements prévus et autorisés par le code CIMA



Dispositions de l'article 335 du code CIMA

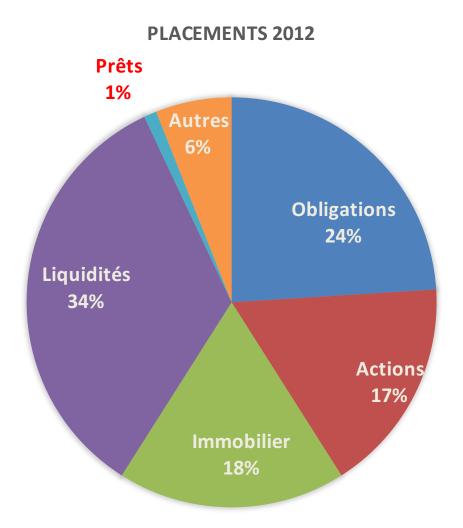
		Taux	
Libellé	Référence CIMA	Minimum	Maximum
- Obligations et autres valeurs d'Etat	art 335.1 1-a)		
- Obligations des organismes internationaux	art 335.1 1-b)	15%	50%
- Obligations des institution financières	art 335.1 1-c)		
- Autres obligations	art 335.1 2-a)		
- Actions cotées	art 335.1 2-b)		
- Action des entreprises d'assurance	art 335.1 2-c)	0%	40%
- Actions et obligations des sociétés commerciales	art 335.1 2-d)		
- Actions des sociétés d'investissement	art 335.1 2-e)		
- Droits réels immobiliers	art 335.1 3	0%	40%
- Prêts garantis par les Etats	art 335.1 4	0%	20%
- Prêts hypothécaires	art 335.1 5-a)	0%	10%
- Autres prêts garantis (Et Crédits, Instit Financières,)	art 335.1 5-b)	U%	
- Dépôts en banque	art 335.1 6	10%	40%

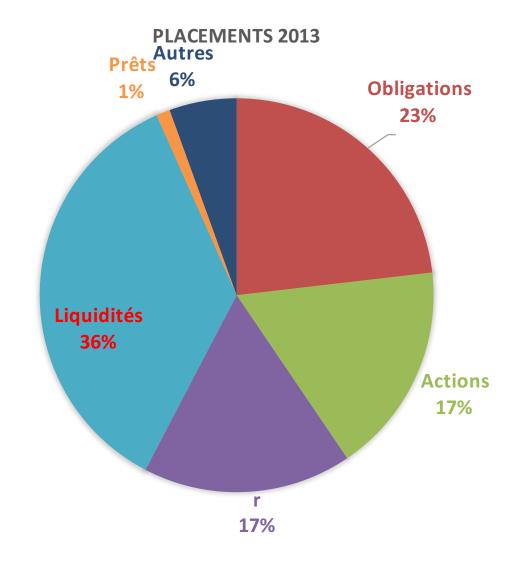


Etat des lieux des placements 2012 & 2013 en zone CIMA



Répartition des placements 2012 & 2013







Détail par pays 2013

En Milliards F CFA	Montant Liquidités 2013	Total Placements 2013	Taux	
RCA	4,6	6,6	70%	
Gabon	67,9	147	46%	
Cameroun	116	280	41%	
Mali	15,7	39	40%	
Niger	15,4	41	38%	
Togo	28,3	76	37%	
Congo	16,5	45,7	36%	
Burkina	31	88	35%	
Bénin	30	93	32%	
CI	156,4	547	29%	
Sénégal	78,7	297	26%	
Tchad	2,7	13	21%	



Placements en zone CIMA – Les difficultés



Difficultés rencontrées

1. Faiblesse de l'offre : Dernières introductions en bourse réalisées sur la BRVM

	Montant (en F CFA)		Тану	
	Offert	Demandé	Taux	
BOA- Burkina	6 000 000 000	16 157 940 000	269%	
BOA- Sénégal	5 850 000 000	29 679 865 000	507%	
BOA-Mali	8 790 000 000	61 516 336 000	700%	

2. Cas Particulier de l'introduction en bourse de TOTAL Sénégal

Difficultés rencontrées

1. Faiblesse de l'offre : Obligations émises dans la zone UEMOA

Emetteur	Durée (ans)	Montant (en M FCFA)	Montant levé (en M FCFA)	Taux de couverture
Cote d'Ivoire	10	120 000	133 269	111,06%
Cote d'Ivoire	7	100 000	155 000	155,00%
Cote d'Ivoire	5	150 000	150 000	100,00%
Senegal	7	50 000	100 200	200,40%
Alios Finances	7	6 000	6 000	100,00%

2. Autres solutions: Cas des OPCVM (FCP et SICAV)

SUNU

Difficultés rencontrées

1. Faiblesse de l'offre :

- Chute continue des taux offerts en DAT
- Echanges sur la BRVM

Exercice 2015	BRVM	Ghana	Nigéria
Valeurs Transigées - Marché des Actions	559	1 968	4 816
Valeurs Transigées - Marché des obligations	467	65	4 814
Total en Millions USD	1 026	2 033	9 630
Nombre de Transactions réalisées - Actions	58	30	949 200
Nombre de Transactions réalisées - Obligations	57	26	949 097
Total en milliers d'unités	115	56	1 898 297
Nouvelles sociétés inscrites à la cote	1	4	6+1



Difficultés rencontrées

1. Beaucoup de demandes de souscription des compagnies d'assurance notamment les compagnies Vie, vu la croissance de l'activité Vie dans la zone CIMA

- 2. Les offres sur le long terme sont pratiquement inexistantes : la durée maximum est de 10 ans, alors que les engagements à la souscription sont en moyenne de 17 ans sur certains portefeuilles. Cela crée un réel problème de Gestion Actif/Passif.
- 3. La plupart des emprunts émis par les états sont utilisés soit pour payer des intérêts, soit pour rembourser des emprunts, soit pour des dépenses de fonctionnement.



Placements en dehors zone CIMA – Pourquoi?



Pourquoi autoriser les placements hors Zone CIMA?

- 1. Revenir à l'esprit initial du Code CIMA 20 ans plus tard
- 2. Oser avoir une vision régionale
- 3. Faire bénéficier aux assurés CIMA d'opportunités de placements situés dans les autres pays.
- 4. Permettre aux compagnies Vie notamment :
 - 1. d'agir en personne prudente en diversifiant géographiquement leurs investissements et en optimisant leur gestion actif / passif
 - 2. d'anticiper les besoins de certains assurés (Grands Comptes) pour qui, la diversification géographique des placements des assureurs est un élément fondamental de souscription
- 5. Dynamiser l'industrie des assurances de la CIMA en permettant aux compagnies de la zone d'investir dans des compagnies d'assurances situées hors zone



Placements en dehors zone CIMA – Comment?



Comment organiser les placements hors Zone CIMA?

- 1. En limitant le taux des actifs autorisés
- 2. Par le biais d'une autorisation ou déclaration préalable à la Direction Nationale des Assurances
- 3. Inclure le suivi de ces actifs dans le reporting annuel des compagnies
- 4. Dans un 1^{er} temps, limiter aux zones CEDEAO, CEEAC. Attention toutefois aux problèmes de change et aux règles de congruence.



Merci de votre attention